# ZOOM DEPARTEMENTAL EURE-ET-LOIR

**Lettre interne d'information** destinée à l'ensemble des acteurs de **APF France handicap** | adhérents | élus | salariés | usagers | bénévoles

Merci de veiller à sa bonne diffusion >>> par mail >>> imprimée >>> affichée >>> sur les réseaux...

N° 77 >>> Automne 2022


## SOMMAIRE


ACTUALITES

VIE ASSOCIATIVE

PROGRAMME D'ACTIVITES

ZOOM SUR

REJOIGNEZ L'EQUIPE APF



APF France handicap | Délégation d'Eure-et-Loir

26 rue Vincent Chevard
28000 Chartres

02 37 28 61 43

dd.28@apf.asso.fr

Du lundi au jeudi
9h00 - 12h30
13h30 - 17h00


## RETROUVEZ-NOUS SUR

https://www.facebook.com/apffrancehandicap.28/

https://www.instagram.com/apffrancehandicap28/

http://apf28.blogs.apf.asso.fr/

https://www.linkedin.com/company/apf-france-handicap-centre-val-de-loire/

https://www.apf-francehandicap.org/

## EDITO

**Bonjour à tous,**

Je me présente, je m'appelle Elise Marcadon. Je suis la nouvelle salariée en charge de coordonner les activités de la délégation, depuis juin 2022.
Je remplace Sonia Barbier qui est partie pour de nouveaux horizons.
Je connais bien l'association APF (pas autant que certains d'entre vous) car j'ai déjà travaillé un an à la délégation d'Orléans.
Je suis très heureuse d'avoir rejoint mes collègues Josée, Suzy et Léa, et surtout de travailler avec les bénévoles. J'ai hâte de tous vous rencontrer, alors n'hésitez pas à venir à la délégation.


>> **Directrice de publication :** Léa ACHAUD >> **Rédaction :** Elise MARCADON, Josée MADELEINE, Suzy PINON, Léa ACHAUD, Vincent SIMON
>> **Photos :** Délégation APF Eure et Loir >> **Date de parution :** Octobre 2022


- APF France handicap -17 Boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris - *En application de la loi du 6 janvier 1978, Informatiques et libertés, si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin départemental à votre domicile, merci de nous en avertir par courrier.*

# Des évolutions sur le fonctionnement des fonds départementaux de compensation

Rappelons que le fonds est chargé d'accorder des aides financières, destinées à permettre aux personnes handicapées de **faire face aux frais de compensation restant à leur charge**, après déduction de la prestation de compensation du handicap (PCH) et des autres aides mobilisables (ex : sécurité sociale, mutuelle, ANAH, AGEFIPH, ). Cela concerne les aides techniques, les aménagements de logement et/ou véhicules, les aides animalières et depuis juillet en Eure-et-Loir les charges exceptionnelles (aides vacances, réparation fauteuils …).
Désormais, **le reste à charge ne pourra excéder 10 % des ressources personnelles nettes** d'impôts des personnes handicapées.

**Les ressources personnelles nettes d'impôts**, c'est-à-dire le revenu pris en compte par le FDC, déterminées à partir du dernier avis d'imposition ou de non-imposition du demandeur seront égales à ce calcul :
revenu de référence fiscal du foyer – montant de l'impôt sur le revenu, divisé par le nombre de parts du foyer fiscal.

Un exemple pour comprendre :

Juliette a investi 20 000 € dans l'aménagement de son logement à son handicap. Eligible à la PCH, elle a obtenu 10 000 € à ce titre et 2 000 € d'aides diverses. Restent donc 8 000 € à sa charge pour lesquels elle demande un financement complémentaire à son FDC.

Elle touche l'AAH et est titulaire de la CMI Invalidité. Ses revenus imposables sont donc nuls. Mais comme son mari gagne 30 000 €, son revenu fiscal de référence s'élève à 27 000 € après abattement. Leur impôt est de 1 000 €. Pour le FDC, ses ressources personnelles nettes d'impôt sont égales à 11 600 € = ((30 000 – 1 000) /2,5).

Juliette ne doit pas supporter un reste à charge excédant 10 % de ses ressources personnelles, soit 1 160 € (= 10 % de 11 600 €). Le FDC doit donc lui verser 6 840 € (= 8 000 € de travaux non financés – 1 160 €).

A noter que désormais le dossier de demande sera plus simple à remplir avec moins de justificatifs.

# Retour en image des forums des associations, septembre 2022

Châteaudun

Nogent-le-Rotrou

Dreux

Chartres

**Octobre à décembre 2022**

## Groupes locaux

Maison Proximum des Bâtes, **Dreux** :
6 octobre, 10 novembre et 1er décembre

CCAS **Châteaudun** :
20 octobre, 17 novembre, 15 décembre

Institut André Beulé, salle du Foyer, **Nogent-le-Rotrou** :
3 octobre, 7 novembre, 5 décembre

## Ateliers du lundi

3 octobre : jeux de société
10 octobre et 17 octobre

7 novembre : jeux de société
14 novembre, 21 novembre et 28 novembre

5 décembre : jeux de société
12 décembre

A partir de 14h
en délégation

## Sorties du mois

Mardi 18 octobre : Visite du zoo-refuge La Tanière

Mardi 8 novembre : Visite de la chocolaterie de Neuville-aux-Bois

Jeudi 8 décembre : sortie achat des cadeaux de Noël, centre commercial Barjouville

## Groupe SEP

14h en délégation :
mardi 11 octobre
mardi 15 novembre
mardi 13 décembre

**INSCRIPTION**
**Appeler la délégation**
**pour vous inscrire aux activités.**
**02 37 28 61 43**

**Octobre à décembre 2022**

## A noter dans vos agendas

Mardi 4 octobre : **Rentrée des bénévoles**, à partir de 18h (lieu à confirmer)

Jeudi 6 octobre : **Journée nationale des aidants familiaux**, "Pas sans les 11 millions d'aidants", mobilisation à Chartres (voir page 6)

Samedi 15 octobre : **Journée Sclérose en plaques**, Novotel Chartres (voir page 7)

Vendredi 21 octobre : **Assemblée départementale** de l'association (voir page 6)

Mardi 13 décembre : **Fête des bénévoles** à partir de 18h, le programme vous sera communiqué prochainement

Vendredi 16 décembre : **Repas de Noël** (une invitation vous sera envoyée)

## Pour information

Nous recherchons des jeunes pour nos 2 missions en **service civique** (8 mois, 28h).

Lundi 26 septembre : Arrivée de **Joanna** dans l'équipe de la délégation, en tant qu'apprentie en animation, jusqu'en décembre 2023.

Les **chocolats du cœur** Alex Olivier font leur grand retour cette année. Les catalogues arriveront bientôt en délégation.

Du 14 au 20 novembre : Semaine européenne pour **l'emploi des personnes handicapées**

Les 2 et 3 décembre : **Téléthon 2022**
Samedi 3 décembre : **Journée internationale des personnes handicapées**
Lundi 5 décembre : Journée mondiale du **bénévolat**

## A ne pas manquer

**L'assemblée départementale de l'association prévue à l'origine le vendredi 23 septembre est reportée au vendredi 21 octobre**

Face au peu de personnes inscrites à l'assemblée départementale (17 personnes sur 150 adhérents de l'Eure-et-Loir), nous avons décidé de reporter cet évènement.
L'assemblée départementale est un évènement phare de la vie d'une association. Elle nous permet de vous montrer **toutes les actions que l'équipe de bénévoles et salariés a menées** avec vous durant cette année.
Moment de **convivialité et de partage**, c'est aussi le lieu où vous pouvez vous exprimer, dire **vos coups de gueule, vos envies**...

Alors, nous vous attendons nombreux pour le 21 octobre, à la **Maison pour Tous Rechèvres, 9 rue de la Paix, à Chartres** !!! **Contactez-nous pour vous inscrire avant le 4 octobre,** sinon votre repas ne sera pas réservé. N'hésitez pas à nous dire si vous avez **besoin d'un transport.** La journée est **gratuite**, à la différence de ce qui était indiqué dans le programme d'activités de septembre.

# Journée de la sclérose en plaques (SEP), 15 octobre 2022

ORGANISÉE PAR

APF France handicap

GROUPE CENTRE UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

CRF BEAUROUVRE

## JOURNÉE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES (SEP)

**SAMEDI 15 OCTOBRE 2022**

**NOVOTEL CHARTRES**

5 TER AVENUE MARCEL PROUST

Inscriptions :
jsep28.2022@gmail.com
02 37 91 63 16

Flashez-moi !

En partenariat avec

arsep fondation · Ligue française contre la sclérose en plaques Ensemble · SANOFI · N · ars Centre-Val de Loir · L'Assurance Maladie Eure-et-Loir · District Club Médical · Eure-et-Loir MDA · Handipharm

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

**Accueil café à 9h00**

**9h20** Mot de bienvenue / Présentation

**9h30** Conférence : La SEP ? Actualités ? Epstein Barr ?
*par Dr Jérôme GRIMAUD, Neurologue*

Ateliers d'une heure, au choix

**11h00**
- Mieux dormir avec une SEP — *Dr Rim SAVATIER, médecin du sommeil*
- Faut-il modifier son alimentation ? — *Maud PASCAL, Diététicienne*
- Découverte Liberté Mobilité — *David RENAUD, Handipharm*

**12h00** Repas (14€/personne, boissons comprises)

**13h00**
- Sophrologie : pratique et théorie — *Véronique LACHENAUD, Sophrologue*
- Faut-il modifier son alimentation ? — *Maud PASCAL, Diététicienne*
- Travail : questions/réponses — *Me Sandra RENDA : avocate spécialiste du droit du travail, Capemploi*

**14h00** Pause

**14h15**
- Sophrologie : Pratique et théorie — *Véronique LACHENAUD, Sophrologue*
- Essai de matériels — *Thomas BERNARD, Districlub médical*
- Temps d'échange — *Emilie CHIPOT, psychologue APF*

**15h15** Pause

**15h30** Conférence : La douleur ? Où en est le cannabis thérapeutique ?
*Intervenant à venir*

**17h00** Fin de la journée

réalisé par Charlène LAMBERT, APF France Handicap

# Adhérents, bénévoles, l'association a besoin de vous pour vivre

## REJOIGNEZ NOTRE TEAM DE BÉNÉVOLES

Retrouver un endroit convivial, pour partager des moments avec des personnes en situation de handicap et leurs proches.

Faire du bien en donnant du temps pour les autres.

APF France handicap
Délégation d'Eure-et-Loir

## LES MISSIONS POSSIBLES

Accompagnateur lors de sorties, activités
Animation d'ateliers
Chauffeur des véhicules adaptés
Participation aux sensibilisations en entreprises et dans les écoles
Actions pour récolter des fonds
Représentation dans des instances
...

A vous de choisir, définir

## CONTACTEZ - NOUS !

Délégation
APF France handicap
Eure et Loir

26 rue Vincent Chevard
28 000 Chartres

dd.28@apf.asso.fr

02 37 28 61 43

APF France handicap

# Bon d'adhésion 2022

Vous pouvez aussi adhérer à APF France handicap et vous abonner à *Faire Face* via notre site internet : www.apf-francehandicap.org

## OUI, je souhaite :

1 ☐ adhérer à APF France handicap* et m'abonner pour 12 mois au magazine *Faire Face* (version papier + web) — DHNA22+A2F22 — **47 €**

OU

2 ☐ adhérer pour 12 mois à APF France handicap (sans abonnement au magazine *Faire Face*) — DHRN22 — **25 €**

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2022

*Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs. De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 01 40 78 27 06*

* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

**MERCI DE RETOURNER CE BON**
soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

PDD2022 — L'adhésion est individuelle

☐ M. ☐ Mme Nom/Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone .....

E-mail (facultatif) .....

**Ci-joint mon règlement par :**
☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre ☐ pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

# A bientôt